

Pont de Metz Info

NOVEMBRE 2018

n°91

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes cordialement invités à participer à **la cérémonie du 11 novembre**.



Dans le cadre du centenaire des batailles de la Somme, plusieurs expositions seront présentées à la salle du Petit Terroir. Le club canin d'Amiens y participera afin de rappeler le rôle des chiens pendant cette Grande Guerre.

- ◆ Rendez-vous à 10h45, salle du conseil, pour se rendre ensuite au Monument aux Morts. Les enfants de l'école chanteront la Marseillaise.
- ◆ À l'issue, le maire et les conseillers municipaux vous offriront le traditionnel verre de l'amitié à la salle du Petit Terroir, 38 rue de l'Eau.

MOZART EN HERBE



*Mozart en Herbe
Pont de Metz*



Chansons françaises et d'ailleurs, danses, contes...

La chorale les Mozart en Herbe invite de nouveau l'association Œuvres du Sahel – Horizon Burkina pour une soirée chaleureuse et solidaire le **SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018** à la Salle des Fêtes de Pont-de-Metz.

Entrée gratuite - Buffet et buvette prévus sur place.

Aider les jeunes filles du Burkina Faso à poursuivre des études secondaires, soutenir leurs projets de formation professionnelle pour leur permettre d'avoir un emploi dans leur pays, sont les buts de la soirée.

Toute une palette d'objets fabriqués par les artisans de là-bas, des idées de cadeaux originaux pour les petits comme pour les grands. Venez passer un bon moment en famille ou avec les amis.

Rendez-vous le 24 novembre dès 19h ! A bientôt !

GUERRE D'ALGÉRIE

La commémoration aura lieu le **MERCREDI 5 DÉCEMBRE à 11h**.

Rendez-vous à 10h45 à la salle du conseil. Un pot de l'amitié clôturera la cérémonie.

ARBRE DE NOËL

L'arbre de Noël des enfants de la commune aura lieu le :

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

À la salle des fêtes, à partir de 14h45.

Un spectacle et un goûter seront proposés à tous les enfants.



ATELIER MULTIMÉDIA

Vous êtes débutant en informatique et/ou non possesseur d'un ordinateur, ce service vous permet de :

- **Découvrir l'ordinateur** : connaître les éléments le composant, apprendre les manipulations diverses, création et classement de dossiers, connaître les logiciels de base, se familiariser avec internet.



Cours le vendredi matin par groupe de 6 maxi, contactez la mairie au 03 22 95 00 11

MARCHÉ ARTISANAL DES SAVEURS ET SENTEURS



PONT DE METZ—Salle des fêtes



8 et 9 décembre 2018

MARCHÉ ARTISANAL DES SAVEURS ET SENTEURS



L'inauguration du marché aura lieu le SAMEDI à 11h.

Samedi 8 :

de 10h à 19h

Dimanche 9 :

de 10h à 18h

ENTRÉE

GRATUITE

RÉUNION D'INFORMATION SPÉCIALE CAF & CPAM

La CPAM et la CAF de la Somme développent depuis plusieurs années des services en ligne : attestations, changement de situation, suivi de dossier, demande de carte vitale ou de prestations, tout est plus simple sur caf.fr et ameli.fr.

Afin de vous faciliter l'accessibilité aux droits en matière de santé et de prestations familiales et sociales, de vous accompagner afin d'obtenir les renseignements et les documents recherchés, la municipalité, la Caf et la Cpm proposent une réunion d'information et d'animation, « **Simplifiez votre quotidien** », le :

LUNDI 3 DÉCEMBRE

de 14h à 16h à la salle du conseil.

Au programme :

- Présentation des missions de la Caf et de la Cpm
- Découverte des services en ligne du caf.fr et ameli.fr
- Utilisation en direct sur des ordinateurs mis à votre disposition à l'atelier multimédia.

À retourner avant le vendredi 30 novembre en mairie

✂ _____

Je suis intéressé(e) et serai donc présent(e) le lundi 3 décembre à 14h.

Nom : Prénom :

Tél : E-mail (facultatif) :

Membres du conseil municipal présents :

BEDNARZ MJ / BLONDEL F / BULANT L / DELAFOSSE G
DOURNEL-GARAT M / HODENCQ N / JAUNY A /
LECLERCQ E / LHOEST P / PENAUD L / RAVICHON A /
SINOQUET C / THERRY R / THILLOY C / THUILLIEZ C

Membres du conseil municipal absent excusés :

CHOQUART AM / HEBERT MA / JUNGHANS D / PETIT S

Secrétaire de séance : BEDNARZ MJ

Dernier compte rendu du conseil municipal du 19 juin :

Accord à l'unanimité.

Le maire demande aux élus d'ajouter un point en comité secret à l'ordre du jour. **Accord à l'unanimité.**

Point N°1 : Création du grade d'animateur

Suite à un avancement de grade au titre de la promotion interne 2018 et sur proposition du maire, **le conseil municipal, décide à l'unanimité, de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'animateur territorial Catégorie B, à compter du 01/12/2018.**

Point N°2 : Admission en non-valeur

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'admission pour un montant total de 23,36 € d'une opération proposée par la Trésorerie.

Point N°3 : Délimitation de la zone d'un risque de présence de mэрule

M. le maire informe les élus que le 29 juin dernier il a été prévenu par les propriétaires d'une habitation qu'un traitement contre la mэрule allait être réalisé.

Alors que la cause a été trouvée et que la maison a été totalement traitée et désinfectée, il est obligatoire d'informer la préfecture et prendre une délibération pour marquer la zone contaminée.

Le conseil municipal décide de déclarer la parcelle en question comme zone susceptible d'être contaminée par la mэрule.

Point N°4 : Cahier des charges concession ENEDIS/EDF

Le contrat de concession avec ENEDIS et EDF initial conclu le 12 septembre 2014, pour une durée de 30 ans, a été modifié suite aux nombreuses dispositions législatives et réglementaires intervenues depuis. Il y a donc lieu de signer une nouvelle convention.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer le nouveau contrat de concession.

Point N°5 : Compte-rendu d'activité 2017 ENEDIS/EDF

M. le maire informe de la réception en mairie du Compte-Rendu d'Activité de la Concession (CRAC) 2017 de ENEDIS/EDF. Il précise que celui-ci apporte des informations d'ordre technique, commercial et financier et qu'il est consultable en mairie et qu'il y a lieu d'approuver ce compte rendu en conseil municipal.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le Compte-Rendu d'Activité de la Concession (CRAC) 2017 de ENEDIS/EDF.

Point N°6 : Compte-rendu d'activité 2017 GRDF

M. le maire informe de la réception en mairie du Compte-Rendu d'Activité de la Concession (CRAC) 2017 de GRDF. Il rappelle que la distribution de gaz naturel sur le territoire communal de Pont de Metz a été confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 30 novembre 2000, pour une durée de 30 ans.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le compte-rendu d'Activité de la Concession (CRAC) 2017 de GRDF.

Point N° 7 : Modification simplifiée du PLU n° 2 suite nouvelle version du SCOTT

M. le maire informe les élus de la nécessité d'une modification simplifiée n° 2 pour se mettre en conformité avec la nouvelle version du SCot du grand Amiénois mais aussi afin de pouvoir finaliser la vente d'une parcelle, allée des Sanasonnets. Il précise que la modification sera faite par l'agence DiversCités, pour un montant de 900 € TTC. La modification du 10 mars 2017 du Scot du Grand Amiénois précise désormais que les densités et les surfaces moyennes des terrains à usage d'habitat pavillonnaire sont à rechercher dans toutes opérations de plus de 5000 m² de surface de plancher (tous bâtiments confondus).

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée n° 2 du PLU.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les informations concernant les conseils municipaux ne sont que des résumés. Le compte rendu complet et approuvé par l'ensemble des élus, pourra être lu en mairie aux heures d'ouverture habituelles, ainsi que sur le site.



Compte rendu du conseil municipal du 15 octobre

Point N°8 : Pénalité de retard garderie

Le maire explique qu'en raison de retards récurrents lorsque les parents reprennent leurs enfants à l'accueil du soir, la municipalité a décidé d'appliquer dès cette rentrée scolaire, un tarif de 10 € par ¼ d'heure entamé après l'heure de fin d'accueil (18h45).

Ces retards entraînent des dysfonctionnements pour les services animation et ménage ainsi qu'un accroissement des dépenses en heures supplémentaires.

Les élus souhaitent porter la pénalité à 20 € et demandent que soit fait un rappel à la loi auprès des parents dans un prochain journal communal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, la mise en place d'un tarif de 20 € par ¼ d'heure entamé après l'heure de fin d'accueil (18h45).

Point N°9 : Subvention exceptionnelle

En raison de difficultés financières, le club de football de Pont de Metz a fait la demande d'une subvention exceptionnelle. Après avoir rencontré les dirigeants, M. le maire suggère aux élus d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € avec la condition que l'association propose un dossier avec des solutions/actions pour couvrir le reste.

Le conseil municipal accorde à l'unanimité, la subvention exceptionnelle de 500 € aux conditions énoncées.

Point N° 10 : Décisions modificatives N°1 et N°2

M. le maire informe les élus qu'ils doivent délibérer pour 2 décisions modificatives concernant l'une le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2018 suite à la notification de la préfecture et l'autre, les intérêts de la ligne de trésorerie.

Après présentation des modifications par M. Thillo, le conseil municipal accepte à l'unanimité, les décisions modificatives N°1 et N°2.

Questions orales

M. Thuilliez s'interroge sur l'absentéisme du personnel communal.

M. le maire répond que 4 personnes sont en congé de longue maladie depuis 2016 et pour les autres, ce sont des maladies saisonnières (grippe, gastro...), des accidents de travail et des opérations programmées.

M. Thuilliez rappelle le questionnement du Président des Mozart en Herbe lors de la dernière réunion des associations au sujet des adhésions.

Mme Dournel-Garat répond que cela fait suite au schéma d'enseignement musical qu'Amiens Métropole a mis en place en 2016 afin d'harmoniser sur l'ensemble du territoire amiénois l'offre de l'apprentissage de la musique.

M. Thuilliez s'interroge sur l'annulation voire le report de la manifestation Xtrem Rush prévue le 30/09/2018.

M. le maire répond qu'en raison du grand nombre d'évènements organisés à cette date les services d'Amiens Métropole ne disposaient pas de tout le matériel nécessaire, s'ajoutaient à cela un faible nombre d'inscriptions et un manque de bénévoles. L'association a prévu le report en mars 2019.

M. Thuilliez demande les raisons des fouilles archéologiques sur le site Boréalia2 ?

M. le maire répond que des sondages sont réalisés afin d'avancer sur la viabilisation de terrains situés immédiatement à proximité du péage côté Ouest. Aucun projet particulier n'est aujourd'hui arrêté sur la partie communale.

Mme Sinoquet demande s'il y a bien un projet d'une crèche privée sur la commune.

M. le maire répond par l'affirmative mais que le projet est une micro-crèche.

Mme Hodencq demande si la commune prend des contrats jeunes de 7h à 10h/semaine.

Mme Leclercq précise que ce ne sont pas des « contrats jeunes » au sens professionnel du terme mais de jeunes gens employés en CDD pour le centre de loisirs et la cantine. Actuellement, la commune dispose d'un contrat à 9h/semaine et de 2 autres à 17h/semaine.

M. le maire annonce aux élus que depuis quelques mois, M. Therry et Mme Sageot ont travaillé sur une nouvelle version du règlement du cimetière. Celui-ci sera soumis pour délibération dans un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.